

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté du Golfe-du-Saint-Laurent, tenue le 30 juillet 2019 à 16 h à la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent au 29, chemin d'Aylmer Sound, bureau 400, Chevery.

EST PRÉSENTE :

Madame Darlene Rowsell Roberts préfète suppléante, administratrice Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent.

SONT PRÉSENTS PAR TÉLÉPHONE :

Monsieur Randy Jones préfet, maire de Gros-Mécatina;
Madame Wanda Beaudoin conseillère, mairesse de Blanc-Sablon;
Madame Gladys Martin conseillère, mairesse de Saint-Augustin.

EST ABSENT :

Monsieur Roderick Fequet conseiller, maire de Bonne-Espérance.

SONT AUSSI PRÉSENTES :

Madame Karine Monger directrice générale et secrétaire-trésorière;
Madame Marie Geneva Jones adjointe administrative et secrétaire-trésorière adjointe.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Résolution 2019-07-01
Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Procès-verbaux;
 - 3.1 Résolution 2019-07-02
Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2019;
 - 3.2 Résolution 2019-07-03
Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2019;
4. Administration;
 - 4.1 Résolution 2019-07-04
Rapport des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 30 juin 2019 – Approbation;
 - 4.2 Résolution 2019-07-05
Rapport financier 2018 – Présentation M. Jean Lelièvre, comptable agréé;
5. Fonds de développement rural;
 - 5.1 Résolution 2019-07-06
Table Locale des Aînés de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent – Calendrier pour aînés;
 - 5.2 Résolution 2019-07-07
Corporation de développement économique Est-Ouest – Salles de toilette de l'aréna;
 - 5.3 Résolution 2019-07-08
Services Préhospitaliers Basse-Côte-Nord - Construction d'un prototype pour un traîneau d'évacuation;
6. Fonds d'appui aux projets structurants;
 - 6.1 Résolution 2019-07-09
CEDFOB / Une production de Rhodiola rosea sur la Basse-Côte-Nord;
 - 6.2 Résolution 2019-07-10
Pêcheries Petit Havre – Acquisition d'actifs;
7. Résolution 2019-07-11
Société du pont sur le Saguenay – Contribution financière;

8. Résolution 2019-07-12
Fonds pour la large bande – Évaluation préliminaire de l'appel de demandes de financement;
9. Résolution 2019-07-13
Appui - COSTE;
10. Résolution 2019-07-14
Dépôt du bilan annuel PADF 2018-2019;
11. Période de questions;
12. Fermeture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16 h, Madame Darlene Rowsell Roberts souhaite la bienvenue à tous.

RÉSOLUTION 2019-07-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 30 juillet 2019;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 30 juillet 2019.

RÉSOLUTION 2019-07-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 18 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 18 juin 2019.

RÉSOLUTION 2019-07-03 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 21 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 21 juin 2019.

RÉSOLUTION 2019-07-04 RAPPORT DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 30 JUIN 2019 – APPROBATION

CONSIDÉRANT QU'un rapport des déboursés effectués est présenté au Conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

N° chèque	Période du 1 ^{er} au 30 juin 2019	Montant (\$)
	Paie juin 2019 – Employés	27 411,05
	Régime de retraite simplifié juin 2019 - Employés	1 701,52
	Paie mai 2019 - Élus	2 488,10
1893	Ministère du Revenu – Remises Mai 2019	10 652,70
1894	Receveur General du Canada – Remises Mai 2019	4 452,84
1895	Capitale ass. administration publique – Ass. collective juin 2019	3 720,09
1896	Groupe Altus/Blanc-Sablon/Bonne-Espérance réfor. cadastrale	22 776,55
1897	I & Seafood Inc. – Overpayments FLI loan	2 096,70
1898	Gestion Paul-A. Joncas & Frère – Loyer juin 2019	2 842,76
1899	Xplornet Communications Inc. – MRC Chevery juin 2019	136,81
1900	Association forestière Côte-Nord – Renouvellement	50,00
1901	Chambre commerce Sept-Îles/Dîner conférence janvier 2019	110,77
1902	Imedia.com. Inc. – Ajout adresse courriel – Aménagiste MRC	113,83
1903	PAL – Track & Field La Tabatière/Sept-Îles 24-27/05/19	2 792,40
1904	GCME Informatique/Mens. Back up juin 2019/MRC Lourdes	45,99
1905	Groupe Altus – Tenue à jour Saint-Augustin	24,05
1906	LNS Com. Seafood /FDR 2 nd disburs. Purchase const. material	1 396,63
1907	Julie Monger/Déplacement Port-Cartier renc. PESCN & RISK	140,00
1908	Telus mobilité juin 2019	46,54
1909	Xerox Canada Ltee - 1er mai au 3 juin 2019 – MRC Chevery	32,83
1910	Xerox Canada Ltee – Mai 2019 – MRC Lourdes	46,69
1911	Xplornet Communications Inc. – Juin 2019 – MRC La Tabatière	91,97
1912	PAL charters – Track & field Sept-Îles 25-26/05/19	43 390,27
1913	PAL Airlines – M.R. Lourdes/Sept-Îles & J.M. Chevery/Lourdes	2 482,01
1914	MCNGSL – Loyer juin 2019	2 299,50
1915	Municipalité St-Augustin – Avril, mai et juin 2019	750,00
1916	Municipalité Blanc-Sablon – PS 1 st disburs. Kids summer camp	11 259,52
1917	Municipalité Blanc-Sablon – FSC disburs. Kids summer camp	2 450,00
1918	CEDFOB – FDR – 1st disburs. Develop. Northern Apiculture...	8 541,36
1919	Bonne-Espérance Tourism Dev/2 nd disbur. Centre administrator	2 747,36
1920	PAL/J.M. yhr-yzv/R.J. zlt-yzv/K.M. yhr-yzv	3 669,20
1921	Poissonnerie Blanc-Sablon/2 nd disbur. obtention permis en gros	2 456,14
1922	Melanie Robertson – Meeting with Middle Bay interpretation	63,60
1923	Telus Juin 2019 – Bureau Lourdes & ligne sans frais	673,04
	Fédération des caisses Desjardins du Québec – Mai 2019	9 386,11
	Services de cartes Desjardins – Mai 2019	174,97
	Frais d'administrations – Juin 2019	40,95
	Total :	173 554,85

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Wanda Beaudoin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER le rapport des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 30 juin 2019 tel que présenté.

RÉSOLUTION 2019-07-05 RAPPORT FINANCIER 2018 – PRÉSENTATION M. JEAN LELIÈVRE, COMPTABLE AGRÉÉ

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier au 31 décembre 2018 de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a été préparé par l'auditeur Monsieur Jean Lelièvre, CA;

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier au 31 décembre 2018 de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent doit être accepté avant d'être déposé aux ministères concernés;

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport financier au 31 décembre 2018 de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

RÉSOLUTION 2019-07-06 TABLE LOCALE DES AÎNÉS DE LA MRC DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT – CALENDRIER POUR AÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse a pour mandat d'évaluer les projets soumis par les organismes, les citoyens et les entreprises selon des critères établis par le Fonds de développement rural et de recommander au conseil de la MRC les projets répondants aux critères retenus;

CONSIDÉRANT QUE la Table Locale des Aînés de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a soumis une demande d'aide financière au montant de 8 277,19 \$ sous le Fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à élaborer un calendrier pour les aînés qui serait un outil utile utilisé toute l'année pour suivre les événements spéciaux et les activités liées aux aînés;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 9 877,19 \$ et contribuera à la création de 0 emploi et/ou le maintien de 0 emploi;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande le projet pour un montant de 8 277,19 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière soumise par la Table Locale des Aînés de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent sous le Fonds de développement rural pour un montant de 8 277,19 \$.

RÉSOLUTION 2019-07-07 CORPORATION DE DÉVELOPEMENT ÉCONOMIQUE EST-OUEST – SALLES DE TOILETTE DE L'ARÉNA

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse a pour mandat d'évaluer les projets soumis par les organismes, les citoyens et les entreprises selon des critères établis par le Fonds de développement rural et de recommander au conseil de la MRC les projets répondants aux critères retenus;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation Développement Économique Est-Ouest a soumis une demande d'aide financière au montant de 27 778,67 \$ sous le Fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à mettre à jour et installer des toilettes et des douches à haute pression ainsi que des cabines de toilette pour handicapé;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 30 865,20 \$ et contribuera à la création de 0 emploi et/ou le maintien de 0 emploi;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande le projet pour un montant de 27 778,67 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Madame Wanda Beaudoin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière soumise par la Corporation Développement Économique Est-Ouest sous le Fonds de développement rural pour un montant de 27 778,67 \$ conditionnellement au respect de la clause suivante :

- La confirmation de tous les partenaires financiers avant le décaissement par le Fonds de développement rural.

Madame Wanda Beaudoin quitte la rencontre.

**RÉSOLUTION 2019-07-08 SERVICES PRÉHOSPITALIERS BASSE-CÔTE-NORD -
CONSTRUCTION D'UN PROTOTYPE POUR UN TRAÎNEAU
D'ÉVACUATION**

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse a pour mandat d'évaluer les projets soumis par les organismes, les citoyens et les entreprises selon des critères établis par le Fonds de développement rural et de recommander au conseil de la MRC les projets répondants aux critères retenus;

CONSIDÉRANT QUE Services Préhospitaliers Basse-Côte-Nord a soumis une demande d'aide financière au montant de 9 813,25 \$ sous le Fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à construire un prototype de traîneau d'évacuation qui répondra à leurs besoins puisqu'il n'y en a pas sur le marché;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 10 913,25 \$ et contribuera à la création de 0 emploi et/ou le maintien de 0 emploi;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande le projet pour un montant de 9 813,25 \$;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux efforts ont été mis de l'avant pour soutenir le transport adapté dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Madame Darlene Rowsell Roberts

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière soumise par Services Préhospitaliers Basse-Côte-Nord sous le Fonds de développement rural pour un montant de 9 813,25 \$ conditionnellement au respect de la clause suivante :

- De recevoir les plans du traîneau avant le début de la construction du prototype;

DE CONSIDÉRER que ce traîneau soit adapté pour accommoder la clientèle en fauteuil roulant.

FONDS D'APPUI AUX PROJETS STRUCTURANTS

**RÉSOLUTION 2019-07-09 CEDFOB / UNE PRODUCTION DE RHODIOLA ROSEA SUR LA
BASSE-CÔTE-NORD**

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale a soumis une demande d'aide financière au montant de 34 224,07 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à démarrer une production de Rhodiola rosea en Basse-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 66 474,07 \$ et contribuera à la création de 3 emplois et/ou le maintien de 2 emplois.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière du CEDFOB sous le Fonds d'appui aux projets structurants pour un montant de 34 224,07 \$.

RÉSOLUTION 2019-07-10 PÊCHERIES PETIT HAVRE – ACQUISITION D'ACTIFS

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE Pêcheries Petit Havre a soumis une demande d'aide financière au montant de 20 639,45 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à l'achat d'un conteneur incluant des rénovations, une machine à enlever la peau de poisson et des fournitures;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 41 278,89 \$ et contribuera à la création de 4 emplois à temps partiel et/ou le maintien de 3 emplois.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de Pêcheries Petit Havre sous le Fonds d'appui aux projets structurants pour un montant de 20 639,45 \$.

RÉSOLUTION 2019-07-11 SOCIÉTÉ DU PONT SUR LE SAGUENAY – CONTRIBUTION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Société du pont sur le Saguenay a effectué une demande d'aide financière de 10 000 \$ à l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord lors de la rencontre du 13 mars 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière est demandée sur une période de 3 ans;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE CONTRIBUER à la demande de la Société du pont sur le Saguenay adressée à l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord à la hauteur de 18 %, et ce, tel qu'entendu entre les MRC, soit 600 \$ par année sur une période de 3 ans (10 000 \$ x 18 % / 3 ans);

DE PRENDRE ce montant du Fonds de développement des Territoires (projets structurants).

Madame Wanda Beaudoin est de retour à la rencontre.

RÉSOLUTION 2019-07-12 FONDS POUR LA LARGE BANDE - ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DE L'APPEL DE DEMANDES DE FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent fait partie d'un groupe de travail formé de représentants des diverses administrations de la Basse-Côte-Nord en vue du déploiement de nouvelles infrastructures de télécommunications;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) vient de lancer un programme ayant pour but que tous les Canadiens aient un accès à un système de communication de classe mondiale; ces projets visent la construction ou la mise à niveau d'infrastructures d'accès et de transport pour les services d'accès Internet à larges bandes fixes et sans fil mobiles en vue d'atteindre l'objectif du service universel;

CONSIDÉRANT QUE Télus réalise présentement un projet financé par les gouvernements provinciaux et fédéraux afin de construire une dorsale (micro-onde et fibre), d'augmenter la capacité de transport et livrer des services Internet et cellulaire à la population de la Basse-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QU'il est suggéré par le groupe de travail – Télécommunications BCN d'effectuer une évaluation préliminaire de l'appel de demandes de financement du Fonds pour la large bande afin de valider l'admissibilité de la région de la Basse-Côte-Nord à ce programme;

CONSIDÉRANT QUE le groupe de travail – Télécommunications BCN a reçu une offre de la part de M. Éric Labbé, consultant afin d'effectuer une analyse de notre admissibilité à ce programme et aussi préparer une estimation du travail devant être fait avant le dépôt d'une demande le 3 octobre prochain;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de M. Labbé se chiffre à 5 500 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Darlene Rowsell Roberts

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FINANCER le montant de 5 500 \$ pour le travail de Monsieur Labbé.

DE PRENDRE ce montant du Fonds de développement des Territoires (projets structurants).

RÉSOLUTION 2019-07-13 APPUI - COSTE

CONSIDÉRANT QUE la coopérative de solidarité en tourisme équitable (Coste) a été constituée en avril 2009;

CONSIDÉRANT QUE Coste organise et commercialise l'offre touristique de la Minganie et de la Basse-Côte-Nord en mettant en valeur l'environnement naturel et humain;

CONSIDÉRANT QUE Coste agit à titre d'agence de voyages pour les MRC de la Minganie et du Golfe-du-Saint-Laurent et pour ce faire elle est détentrice d'un permis d'agence de voyage émis par l'Office de la protection du consommateur;

CONSIDÉRANT QU'afin de maintenir ce permis d'agence de voyage, l'OPC requiert que Coste ait un fonds de roulement d'au moins 5 000 \$, celui-ci se traduit par l'actif à court terme moins le passif à court terme;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement du permis d'agence de voyage est dû pour le 31 juillet prochain;

CONSIDÉRANT QUE Coste a reçu une correspondance d'intention d'annulation ou de suspension du permis d'agent de voyages émis le 3 juillet 2019;

CONSIDÉRANT QUE Coste a informé de façon officielle les MRC et autres partenaires qu'elle sera incapable de répondre à ces exigences;

CONSIDÉRANT QUE Coste travaille depuis l'année dernière à la réorganisation et au redressement de la coopérative par exemple, via un processus d'analyse organisationnelle amorcé en janvier 2019 avec l'équipe d'experts de la CDRQ et un plan de développement triennal 2019-2022 lequel a pour objectif de mettre en place des bases solides à l'atteinte de l'autonomie financière de la coopérative et de sa pérennité et aussi à la vérification comptable avec la firme Deloitte des états financiers vérifiés 2018;

CONSIDÉRANT QUE Coste tente de vendre le bateau, l'Express Anticosti, ce qui aiderait à renflouer les dettes que doit présentement Coste;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux partenaires du milieu supportent les efforts de redressement de Coste soit : les MRC de la Minganie et du Golfe-du-Saint-Laurent, la CDRQ, Investissement Québec, Tourisme Côte-Nord, les membres de Coste, etc.;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DEMANDER à l'Office de protection du consommateur un délai pour le renouvellement du permis d'agence de voyage de Coste afin de leur laisser le temps nécessaire pour améliorer leur situation financière.

RÉSOLUTION 2019-07-14 DÉPÔT DU BILAN ANNUEL PADF 2018-2019

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 3 de l'entente de délégation du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), conclue avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), les MRC de la région ont désigné la MRC de Manicouagan à titre de responsable de l'administration de ladite entente;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 4.3 de cette entente, la MRC désignée doit déposer un bilan annuel à la direction régionale du MFFP;

CONSIDÉRANT QUE chacune des MRC doit approuver au moyen d'une résolution ledit bilan annuel, et ce, conformément à l'article 4.2 de l'entente;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER le rapport annuel 2018-2019 du PADF tel que présenté par la MRC de Manicouagan, lequel sera déposé à la direction régionale du MFFP;

D'AUTORISER la directrice générale, Madame Karine Monger à signer ledit rapport pour et au nom de la MRC de du Golfe-du-Saint-Laurent;

D'ENVOYER une copie de cette résolution à la MRC de Manicouagan.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 16 h 17 par Madame Gladys Martin, appuyé par Madame Wanda Beaudoin que la séance soit levée.